



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

Mise en application de l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires

Point 15.1 de l'ordre du jour provisoire

I. Introduction

1. L'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) a été créé pour évaluer les capacités d'un pays en matière de mise en oeuvre de la CIPV et des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). Depuis sa création, il a été modifié pour tenir compte des nouvelles NIMP et des observations formulées. C'est un élément important de l'orientation stratégique n° 4 (Renforcement des capacités phytosanitaires des membres par l'octroi facilité d'une assistance technique) et de l'Article XX de la CIPV.

2. Cet outil est à présent utilisé dans une soixantaine de pays et sa mise en application est intégrée dans de nombreux projets du Programme de coopération technique de la FAO financés en réponse aux demandes d'assistance des pays pour le développement de leurs systèmes phytosanitaires. Une version multilingue (anglais, arabe, espagnol et français) permet à présent une utilisation répétée afin de noter les progrès réalisés dans le temps. Cet outil est disponible sur un CD-ROM et sur le Portail phytosanitaire international. Un petit manuel d'utilisation a également été publié.

II. Étude

3. À sa sixième session, en 2004, la CIMP a approuvé une proposition d'analyse de l'application de l'ECP. Le Secrétariat de la CIPV a chargé CAB International (CABI) d'entreprendre cette étude en 2005, dans l'intention de soumettre les résultats à la CIMP/CMP en 2006. À l'occasion d'une réunion du groupe de travail informel sur l'ECP, tenue à Rome en 2005, il a été décidé que cette étude aurait une portée mondiale et couvrirait les domaines suivants:

- Évaluation critique de l'ECP comme outil d'évaluation des besoins, assortie de recommandations visant à apporter des améliorations.
- Examen de la valeur pédagogique de l'outil pour améliorer la formation et l'information.
- Évaluation de l'incidence sur la planification stratégique au niveau national.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- Évaluation de l'incidence sur d'autres organisations au niveau international, y compris la CIPV, la FAO et les organisations de développement et les donateurs.

III. Procédure d'étude

4. Le plan de l'étude, qui a été approuvé par le groupe de travail sur l'ECP, est joint à l'Annexe 1. Il comprend neuf étapes.
 1. Formation d'un groupe consultatif.
 2. Élaboration du plan d'étude.
 3. Étude théorique et analyse de la documentation de l'ECP, des résultats et des analyses antérieures.
 4. Élaboration des instruments de l'étude.
 5. Distribution de questionnaires aux ONPV.
 6. Entrevues par téléphone avec les ONPV et les principaux interlocuteurs.
 7. Visites à certaines ONPV, à d'autres organisations, réunions.
 8. Analyse des données et rédaction du rapport.
 9. Examen du rapport et mise au point finale.

IV. Stade actuel de l'étude

5. Les étapes 1 à 5 sont achevées, cependant, les ONPV et les autres parties intéressées (en particulier les principaux interlocuteurs, tels que les bailleurs de fonds et les organismes d'assistance technique) sont toujours invités à fournir des données. Les activités de suivi auprès des différentes ONPV sont en cours pour la validation des données et pour fournir des éclaircissements ou des détails supplémentaires, le cas échéant, afin de compléter les informations du questionnaire.
6. Le groupe consultatif créé pour cette étude se compose de neuf experts internationaux en systèmes phytosanitaires, évaluation et développement. Sa contribution a porté sur le champ d'application de l'étude et les outils méthodologiques et d'enquête.
7. Des séries de données d'ECP complètes ont été réunies pour un certain nombre de pays dans toutes les régions où l'ECP a été mise en oeuvre. Pour préserver le caractère confidentiel des résultats des pays, les données sont regroupées en une unique base de données (anonyme) pour être analysées. Cette démarche n'est pas simple compte tenu des différentes versions de l'ECP qui ont été utilisées depuis des années, mais l'objectif est d'analyser les données pour traiter les questions énoncées à l'Annexe 1. Cette analyse est en cours.
8. Une étude des méthodes utilisées pour l'évaluation des besoins en matière de capacités et de renforcement des capacités dans le contexte de la CIPV a été entreprise; elle comprend une comparaison de l'ECP avec d'autres outils d'évaluation des besoins utilisés dans le domaine sanitaire et phytosanitaire. Les différences entre l'ECP et les autres méthodes ont été identifiées et évaluées en vue d'être éventuellement incluses dans l'ECP.
9. Il a été dressé une liste des principaux interlocuteurs concernés par le renforcement des capacités SPS et des entrevues ont été organisées. Au cours de l'analyse de l'ECP et des questionnaires, d'autres interlocuteurs clés seront contactés le cas échéant.
10. L'avancement de cette étude a été entravé par son champ d'application, par les difficultés rencontrées pour obtenir des informations auprès de certaines ONPV, par la documentation insuffisante en particulier pour les pays qui ont utilisé la première version imprimée de l'outil d'ECP et par les changements dans le personnel responsable de l'application de l'ECP. À l'heure actuelle, on pense que les résultats pourraient être soumis à la deuxième session de la CMP en 2007.
11. La CMP est invitée à:
 1. *Prendre note* du rapport.

Annexe 1**PLAN DE L'ÉTUDE PORTANT SUR L'INCIDENCE DE L'ECP**

Chacune des quatre parties de l'étude contient des questions auxquelles il conviendra de répondre.

1. Évaluation de l'ECP comme outil d'évaluation des besoins

- a. Qu'entend-on par renforcement des capacités dans le contexte de la CIPV?
- b. Quels besoins de renforcement des capacités l'ECP permet-elle d'évaluer et avec quelle efficacité?
- c. Y-a-t-il des lacunes dans le champ d'application de l'ECP?
- d. Où se situe l'ECP par rapport aux autres mécanismes d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités?
- e. Comment l'ECP, en tant qu'outil d'évaluation des besoins, pourrait-elle être renforcée?

Sources d'information:

- Étude théorique (a, b, c, d)
- Questionnaire ONPV et principaux interlocuteurs (b, c, e)

2. Valeur pédagogique de l'ECP

- a. Comment fonctionne l'ECP en tant que moyen de formation et d'information?
- b. Quels ont été, à cet égard, les principaux bénéficiaires?
- c. Où se situe l'ECP en matière de formation et d'information par rapport aux autres approches pédagogiques aux SPS?
- d. Comment l'ECP pourrait-elle être améliorée en tant que moyen de formation et d'information?

Sources d'information:

- Questionnaire ONPV (a, b, d)
- Principaux interlocuteurs (tous)
- Étude théorique (c, d)

3. Incidence sur la planification stratégique nationale

- a. Comment l'ECP a-t-elle été menée? (Qui y a participé, quel a été le rôle de l'animateur, quelles sources d'information ont été utilisées, etc.)
- b. Quelle contribution l'ECP a-t-elle apporté à la planification nationale des SPS? (Quels plans découlent de son utilisation?)
- c. L'emploi de l'ECP a-t-il aidé à obtenir des fonds (nationaux ou extérieurs) pour les ONPV?
- d. L'ECP et ses résultats ont-ils été utilisés pour la surveillance et l'évaluation du renforcement des capacités phytosanitaires ou la mise en oeuvre des plans stratégiques?
- e. Comment l'ECP pourrait-elle être renforcée pour améliorer son utilité pour la planification stratégique?

Sources d'information:

- ECP achevées (a, b)
- Questionnaire ONPV (toutes)
- Principaux interlocuteurs (a, b, e)

4. Incidence sur d'autres organisations

- a. Quelle a été l'incidence de l'ECP sur la conception des programmes et des projets d'assistance technique?
- b. L'emploi de l'ECP a-t-il facilité la coordination entre les différents organismes d'assistance technique?
- c. Est-il envisageable d'adapter l'ECP à d'autres usages, par exemple comme outil de reconnaissance mutuelle?
- d. Comment serait-il possible de renforcer l'ECP pour améliorer la conception et la coordination de l'assistance technique?
- e. L'emploi de l'ECP a-t-il eu d'autres effets non prévus?

Sources d'information:

- Principaux interlocuteurs (tous)
- Questionnaire ONPV (toutes)

Sources/outils d'information

1. Questionnaire ONPV. Il sera envoyé par courrier électronique à tous les pays ayant utilisé l'ECP. Il visera à répondre aux questions ci-dessus. Une lettre d'accompagnement du Secrétariat de la CIPV sera envoyée avec le questionnaire. Ceux qui auront répondu au questionnaire seront interrogés par téléphone pour préciser leur réponse si nécessaire. Des rencontres seront organisées dans le cadre de forums auxquels plusieurs ONPV devraient assister, ainsi que de courtes visites dans certains pays.

2. ECP achevées. Il conviendra de disposer d'un exemplaire des résultats des ECP achevées. Le Secrétariat de la CIPV a été invité à les fournir (si possible).

3. Principales sources d'information. Il pourrait être utile de solliciter des informations de plusieurs organisations:

- organismes finançant l'assistance technique
- FAO (notamment les spécialistes de la sécurité alimentaire et de la santé animale)
- Organisation mondiale du commerce, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Codex Alimentarius
- organisations régionales de protection des végétaux
- organismes d'assistance technique (IICA, centres CG)
- animateurs des ECP.

4. Étude théorique/documentation. Elle portera sur d'autres méthodes et outils d'évaluation des besoins et des capacités dans le domaine des SPS; études des résultats de l'ECP; études du renforcement de l'évaluation des capacités SPS; documents de projet d'assistance technique; documents de stratégie des ONPV.

5. Réunions. Réunions auxquelles un certain nombre d'interlocuteurs importants pourraient participer (prises sur le calendrier du Portail phytosanitaire international).